



**SERVICES DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS**



NEUF SAPEURS-POMPIERS EN MISSION À HAÏTI (p4 et 5)

Sommaire

Inauguration du CIS à Mortagne du Nord	p 2
Retour sur la cérémonie des Vœux au personnel	p 3
Le Major Segers, formateur SD en Serbie	p 6
Prévention des risques routiers pour les SPV	p 7
Retour sur les épreuves du Cross	p 10

La Lettre du SDIS du Nord
18 rue de Pas
BP 68
59028 Lille cedex
Tél. 03 28 82 28 61
Fax : 03 28 82 28 60
Email : com@sdis59.fr

Directeur de la publication
Akim Oural
Rédaction
Christian Prévost,
Guillaume Sitarz
Photos
Philippe Houzé

Conception
SCH Communication - Lille
Impression
l'Artésienne - 62800 Liévin
Numéro d'ISSN : 1628-0075
Dépôt légal : Avril 2010
Tirage : 10 000 exemplaires



Le 12 janvier dernier, les habitants d'Haïti ont affronté une catastrophe naturelle aux conséquences humaines tragiques : plus de 200 000 personnes ont péri lors du tremblement de terre, et plus de 300 000 personnes ont été blessées. Face à ce cataclysme, une aide humanitaire internationale a été déployée.

Le Service départemental d'Incendie et de Secours du Nord a souhaité apporter sa contribution à cette mobilisation mondiale, et a aussitôt envoyé 9 Sapeurs-Pompiers Professionnels et Volontaires.

Ainsi, pendant 1 mois, du 15 janvier au 15 février 2010, ce sont deux médecins Sapeurs-Pompiers Professionnels, deux médecins Sapeurs-Pompiers Volontaires, trois infirmiers et deux équipiers secouristes professionnels, qui ont pris sur place la direction d'un service de médecine et d'un service de chirurgie.

Cette démonstration concrète d'entraide, valeur profondément ancrée dans la culture des Sapeurs-Pompiers, témoigne une fois de plus du dévouement dont font preuve les agents de notre établissement public départemental.

Je veux remercier les agents du SDIS qui ont collaboré aux actions en faveur des sinistrés en Haïti, mais aussi celles et ceux qui, chaque jour, permettent aux Nordistes de bénéficier d'un service de sécurité civile compétent et opérationnel.

Bernard Derosier
Président du SDIS du Nord

MORTAGNE DU NORD : LE NOUVEAU CIS EST INAUGURÉ

Le nouveau Centre d'Incendie et de Secours à Mortagne du Nord a été inauguré par Bernard DEROSIER, Président du Conseil d'Administration du SDIS du Nord, le samedi 6 mars dernier, en présence du Colonel Philippe VANBERSELAERT, Directeur Départemental, et des élus locaux.

Après Walincourt-Selvigny et Templeuve, Mortagne du Nord est la troisième commune du Département à être dotée d'un Centre d'Incendie et de Secours modulaire. Désormais, les hommes du Sergent-Chef Jean-François HOURDEAU évolueront, rue Fernig, dans des infrastructures modernes. Au cours de son discours, Bernard DEROSIER a déclaré que, par la mise à disposition de ces CIS nouvelle génération, « le SDIS du Nord montre qu'il inscrit la départementalisation des secours dans une double démarche de rationalisation des coûts de construction et de développement durable ». Un peu plus tard dans son allocution, il ajoutera « j'ai toujours

défendu l'idée que l'action des Sapeurs-Pompiers Volontaires est indispensable pour la mise en place d'un service de secours efficace pour la population. » Ainsi, ils seront à terme 25 Sapeurs-Pompiers à exercer leur activité dans les meilleures conditions au sein de cette structure nouvelle de 570 m² construite sur une parcelle de 2 600 m² environ. La remise, d'une superficie de 135 m², pourra accueillir à terme 3 matériels roulants. D'un coût global de près de 750 000 €, le nouveau CIS défendra également les communes de Maulde, Flines les Mortagne, Thun Saint-Amand et Château l'Abbaye.



UNE CÉRÉMONIE CONVIVIALE POUR RÉPONDRE AUX CONTESTATIONS



De nombreux agents avaient fait le déplacement à la Halle aux Sucres, le jeudi 21 janvier 2010, pour assister à la cérémonie des vœux au personnel présidée par Daniel RONDELAERE, Premier Vice-Président du Conseil d'Administration du SDIS du Nord, en présence des administrateurs et des membres de la Direction Départementale.

Comme chaque année, la cérémonie des vœux est l'occasion de saluer le travail accompli au service des citoyens nordistes par les agents au cours de l'année écoulée. Cette année, c'est Daniel RONDELAERE, représentant Bernard DEROSIER, Président du Conseil d'Administration du SDIS du Nord, qu'est revenu cet honneur.

Cette rencontre annuelle a été l'occasion d'évoquer les projets de l'année à venir. Outre les opérations de construction ou de rénovation bâtementaires, plusieurs grands chantiers ont été évoqués par le Colonel Philippe VANDERSELAERT Directeur Départemental. A commencer par le regroupement des services centraux au cœur de Lille. A compter du mois de mai, l'ensemble des services centraux seront implantés dans un rayon de quelques centaines de mètres avec l'installation



Place Rihour des Directions des Finances, du Volontariat, de la Commande publique, de la Formation, des Directions Générales Technique Logistique, du Soutien Opérationnel et du Contrôle Interne. Cette dernière, sous l'autorité du Lieutenant-Colonel Michel BARRE, aura pour mission d'assurer la mise en place « d'un contrôle de gestion destiné à réduire les coûts de fonctionnement pour une qualité de service égale. » Enfin, le vaste projet, lancé en 2009, visant à construire des bases de données fiables et accessibles, relatives aux agents

se poursuivra. Parallèlement à ces chantiers touchant à l'organisation du SDIS du Nord, une réflexion sur le développement durable sera menée, conformément aux souhaits exprimés par le Conseil d'Administration. A cet effet, un recensement des différentes actions effectuées dans certains services sera réalisé afin d'établir un diagnostic complet de la situation et de réfléchir aux programmes à mettre en place.

D'ordinaire consensuelle, la cérémonie des vœux aura été, cette année, l'occasion pour Daniel RONDELAERE de revenir sur le double mouvement de contestation ayant agité la vie du SDIS du Nord ces dernières semaines. Dans un premier temps, le Premier Vice-Président a évoqué sur les revendications exprimées par les Sapeurs-Pompiers à propos d'embauches supplémentaires et d'une revalorisation de l'Indemnité d'Administration et de Technicité. Depuis, l'annonce faite le 5 mars lors du débat d'orientation budgétaire, de procéder au recrutement de 100 Sapeurs-Pompiers Professionnels en 2010 dont 60 au titre de créations de poste, et d'octroyer 1 point d'Indemnité d'Administration et de

Technicité (IAT) ou d'Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires (IFTS) supplémentaire au 1er juillet prochain, a permis de trouver une issue favorable au conflit. Daniel RONDELAERE est ensuite revenu sur le conflit qui oppose certains maires de petites communes des Flandres et du Cambrésis notamment au sujet de leur contribution financière au budget du SDIS. « L'écart était trop important entre les communes. Cela allait de 1,20 € par habitant pour certaines à 72 € pour d'autres » a-t-il indiqué. Afin de pallier cet écart, la contribution de chaque commune sera désormais calculée en fonction du nombre d'habitants et du potentiel et non plus en fonction de ce que coûtent les Sapeurs-Pompiers dans chaque commune.

A l'issue des discours, Daniel RONDELAERE a présenté en avant-première la toute nouvelle mouture du site internet du SDIS du Nord, www.sdis59.fr (en savoir plus page 8). Il a ensuite remis la médaille d'honneur du travail à Mme Georgette LEFEBVRE, Adjoint administratif principal 2ème classe, standardiste au CIS à Valenciennes depuis 1983.



Mise à l'honneur de Georgette LEFEBVRE

